

RÉGION / Patrimoine mondial de l'Unesco

La Champagne dans la « short list »

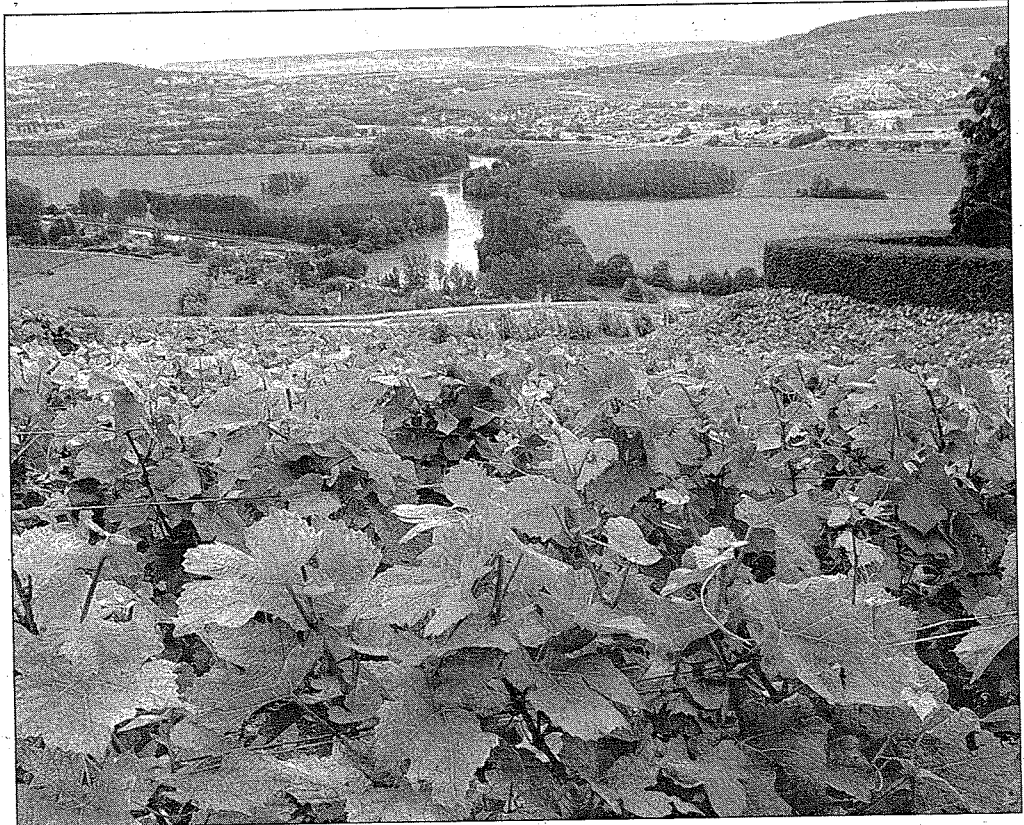
Les Paysages du Champagne sont encore dans la course. Pour rentrer au patrimoine mondial de l'Unesco

Enfin, nous sommes dans la « short list ». C'est un bon début.

La candidature des Paysages du champagne au patrimoine mondial de l'Unesco vient de franchir une nouvelle étape en déposant lundi un dossier de 700 pages (!) au comité des biens français.

Ce comité national des biens français, émanation des ministères de la Culture et de l'Écologie, mis en place en 2004 et constitué d'experts de différentes disciplines, est notamment chargé de conseiller le gouvernement sur les propositions de sites à présenter devant le comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

Lors de cette réunion, les experts du comité des biens français ont décidé de nommer un rapporteur (une rapportrice en l'occurrence) pour valider les stratégies retenues dans le dossier et aider à la finalisation



Les vignes en juin près d'Hautvillers.

Gérard PÉRON

du dossier de candidature.

La prochaine étape est celle du « grand oral » du mardi 17 novembre devant les membres de ce comité.

Les deux responsables de Paysages du Champagne, le viti-

culteur Pierre Cheval, et l'ex-patronne de Veuve Clicquot, Cécile Bonnefond, qui malgré sa mutation à Paris, tient à garder ses responsabilités, seront accompagnés des politiques champenois pour plaider leur

cause en espérant devenir la candidature officielle que le gouvernement français présentera au comité du patrimoine mondial de l'Unesco en janvier prochain.

S.C.-P.